

-I- Salons de l'Intermédiaire Archéologique.

SAUVETAGE ARCHEOLOGIQUE A SAINT-ETIENNE

en GUER . Morbihan.

-Parcelles S 257 et 248

-Propriétaire : Mme Monnerais. Bourg de PORCARO. Morbihan

-autorisation temporaire de sauvetage, n° 22 de M.le Directeur
des Antiquités historiques de Bretagne.

Novembre 1978

- Sondages réalisés à la demande, et avec l'accord de M.
l'Architecte en chef des Monuments Historiques.

Rapport transmis à Monsieur le Directeur de
Bretagne des Antiquités historiques.

-I- Raisons de l'intervention archéologique.

La chapelle Saint-Etienne, en GUER, est la plus ancienne de toutes les chapelles conservées du Morbihan. Ancien siège d'un prieuré, elle est édifiée sur un promontoire riche en vestiges gallo-romains. (Photographie 1).

L'historien de l'art roman en Bretagne, Roger GRAND, date cet édifice de la période carolingienne (1). Ses murs, remaniés au XVII^e Siècle, sont en schiste, mais au chevet la tuile et la briques romaines lui sont associées. On remarque en effet plusieurs assises de briques au niveau inférieur de ce pignon Est, décoré par ailleurs d'arcs mitrés, formés de deux briques ou tuiles posées sur champ et s'appuyant l'une contre l'autre.

Cette chapelle, qui jusqu'à ces dernières années, servait de grange, est en cours de restauration. Il importait donc de profiter de cette occasion pour effectuer quelques sondages qui permettraient de répondre aux questions posées par M. l'Architecte en chef des Monuments historiques, lors d'une visite des lieux

1)- Le chevet est-il construit sur des vestiges romains, ou bien a-t-il été édifié en réutilisant des matériaux romains, encore abondants aujourd'hui dans les parcelles voisines ?

2)- A l'intérieur de la chapelle, près de l'autel, existe-t-il encore trace d'un niveau ancien? En effet, le sol actuel est ici surélevé. Une dénivellation très sensible est perceptible entre le chœur et le fond de la chapelle. Avant la remise en état du sol, il importait donc de vérifier si l'on pouvait observer un niveau antérieur.

Ces deux questions ont naturellement commandé la mise en place du chantier. La figure 1 montre l'emplacement des deux sondages, intérieur et extérieur.

(1) Roger GRAND. L'Art roman en Bretagne. Paris, 1958, p. 280-281.

-II- Le sondage A.

- Photographies 2 et 3.

Entrepris à l'extérieur de la chapelle, sur une surface de quatre mètres-carrés, le sondage A a permis de mettre au jour les fondations de l'édifice au niveau du contrefort Sud. La fouille a été menée jusqu'au sol vierge, à soixante dix centimètres au dessous du sol actuel.

La photographie 1 montre, qu'avant la fouille, seule une série de rangée de briques romaines est visible. Le dégagement des terres permet de mettre en valeur, vingt centimètres plus bas, une nouvelle série, séparée de la précédente par plusieurs rangées de plaques de schiste.

Les fondations, sur lesquelles repose le chevet, sont faites de gros blocs granitiques posés sur le substrat rocheux. Plus larges que le mur, elles déterminent à son contact un saillant d'une dizaine de centimètres de large.

Outre les gros moëllons qui en constituent la partie essentielle, on note, à la limite Sud du sondage, le réemploi dans ces fondations d'un élément antique de section circulaire, meule ou élément d'architecture. Cet élément, intégré aux fondations, a de toute évidence été récupéré dans un édifice romain en ruine, dans le voisinage.

Il n'y a aucune différence dans la structure des fondations ici exhumées, et dans celles, apparentes, des murs gouttereaux et de la façade Ouest. Cette parenté permet d'affirmer que la chapelle Saint-Etienne n'a pas été construite sur un édifice antérieur. Le large réemploi de briques romaines au chevet ne signifie donc pas que ce dernier a été édifié sur un mur antique, encore enfoui. Briques et tuiles ont été seulement récupérées dans le voisinage.

Dès la fin de la fouille, l'excavation a été rebouchée. Il est à noter qu'aucun tesson n'a été trouvé.

- III - Le sondage B.

- Photographies 3 et 4. Plan 2.

Séparé du sondage A, par le mur de chevet, le sondage B en est, en quelque sorte, le prolongement.

Avant la fouille, le sol en terre atteint, à droite de l'autel, le niveau 1, indiqué sur la photographie 4.

La fouille a été menée jusqu'au substrat rocheux, quatre-vingt centimètres plus bas. Deux couches ont été mises en évidence:

a)- La couche A, épaisse de trente centimètres, est composée d'une accumulation d'ossements disposés en désordre. Le lent dégagement des premiers éléments apparus avait de suite révélé qu'il ne s'agissait pas de sépultures in situ. Au contraire, dans le plus grand désordre, gisaient des fragments de nature différente : tibias, fragments de calottes craniennes, humérus, etc. Pourquoi une telle accumulation ? C'est que ces ossements proviennent du cimetière qui occupait jadis la parcelle voisine, au pied du chevet. On sait que ce cimetière a servi au moins jusqu'au XVII^e siècle ; ainsi, par exemple, pour la seule année 1620, les textes gardent le souvenir de six enfouissements. Au XIX^e siècle, la chapelle fut transformée en cellier et grange, et en 1873, Joseph Colleaux, propriétaire des lieux, transforma la cimetière en verger, et, à cette occasion, transporta les ossements exhumés à l'intérieur de la chapelle. C'est une partie de ces ossements qui se trouve ici. Mêlée à ceux-ci une monnaie a été trouvée, et transmise au Cabinet des médailles à Paris pour identification.

b)-Le dégagement de cette couche rapportée met au jour les fondations, déjà décrites à l'extérieur du mur. Ici, à l'intérieur, le niveau supérieur de ces fondations apparaît en 2 sur la photographie 4. Vingt centimètres plus bas, en 3, se distinguent les restes d'un sol ancien, matérialisé par une grande brique, placée horizontalement. Après une lacune, on retrouve ce même niveau un mètre plus loin, à l'Ouest, sous forme de dalles de granit. La partie des fondations, comprise entre 3 et 2 est encore recouverte, par plaques, d'un enduit peint jaune qui s'arrête au niveau de cette brique.

Ces deux indices, brique horizontale et enduit peint, témoignent de l'existence du sol ancien de la chapelle, masqué par un apport ultérieur de terres.

Le nivellement effectué à la lunette de visée, permet de situer ce sol primitif par rapport à d'autres points de la chapelle :

Sol ancien - Plus 9 centimètres au dessus du seuil actuel

○ - Même niveau que le fond Ouest de la chapelle

chapelle - Moins 40 centimètres au dessous de la large plaque de schiste qui sert d'assise aux fondations du retable.

Moins 28 centimètres au dessous du sol devant l'autel actuel.

En établissant que le niveau actuel du chevet résulte d'un exhaussement dû à l'apport récent de terres, ces sondages ont confirmé l'altération de l'état ancien de la chapelle, de fait des remaniements apportés à partir du XVII^e siècle. Le niveau actuel du chevet, et dans l'autel, sont de date récente, respectivement de l'ancienneté de l'édifice.

Archéologiquement, il semble qu'une restauration devrait tenir compte du niveau ancien via sa valeur. Sa restitution pourrait avoir pour effet de supprimer cette dénivellation constante entre les deux extrémités de la chapelle et qui avait posé nombre de questions.

Patrick LEBLANC

Mars 1974

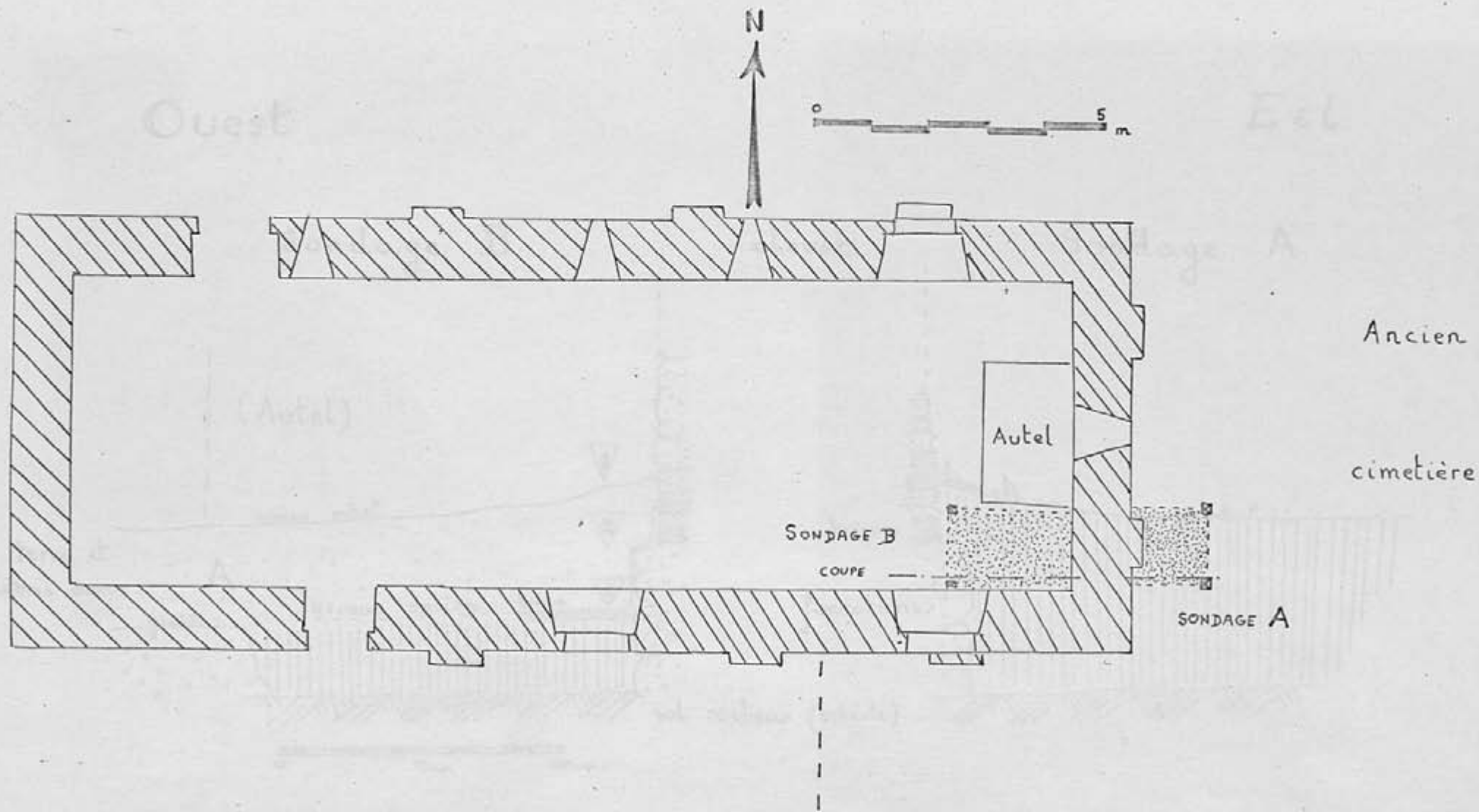
CONCLUSION

Ces sondages, limités, ont permis d'établir que la chapelle actuelle n'était pas superposée à un édifice plus ancien, comme on aurait pu le penser à la vue du chevet. Le soubassement n'est donc pas gallo-romain. Tout au plus réutilise-t-il des éléments gallo-romains.

En établissant que le niveau actuel du chœur résulte d'un exhaussement dû à l'apport récent de terres, ces sondages ont confirmé l'altération de l'état ancien de la chapelle, du fait des remaniements apportés à partir du XVII^e siècle. Le niveau actuel du chœur, et donc l'autel, sont de date récente, compte-tenu de l'ancienneté de l'édifice.

Archéologiquement, il semble qu'une restauration devrait tenir compte du niveau ancien mis en valeur. Sa restitution aurait pour effet de supprimer cette dénivellation constatée entre les deux extrémités de la chapelle et qui avait semblé poser quelques questions.

Patrick ANDRE
Décembre 1978



Plan I . Chapelle Saint-Etienne en GUER. Morbihan.

Emplacement des sondages effectués en 1978.

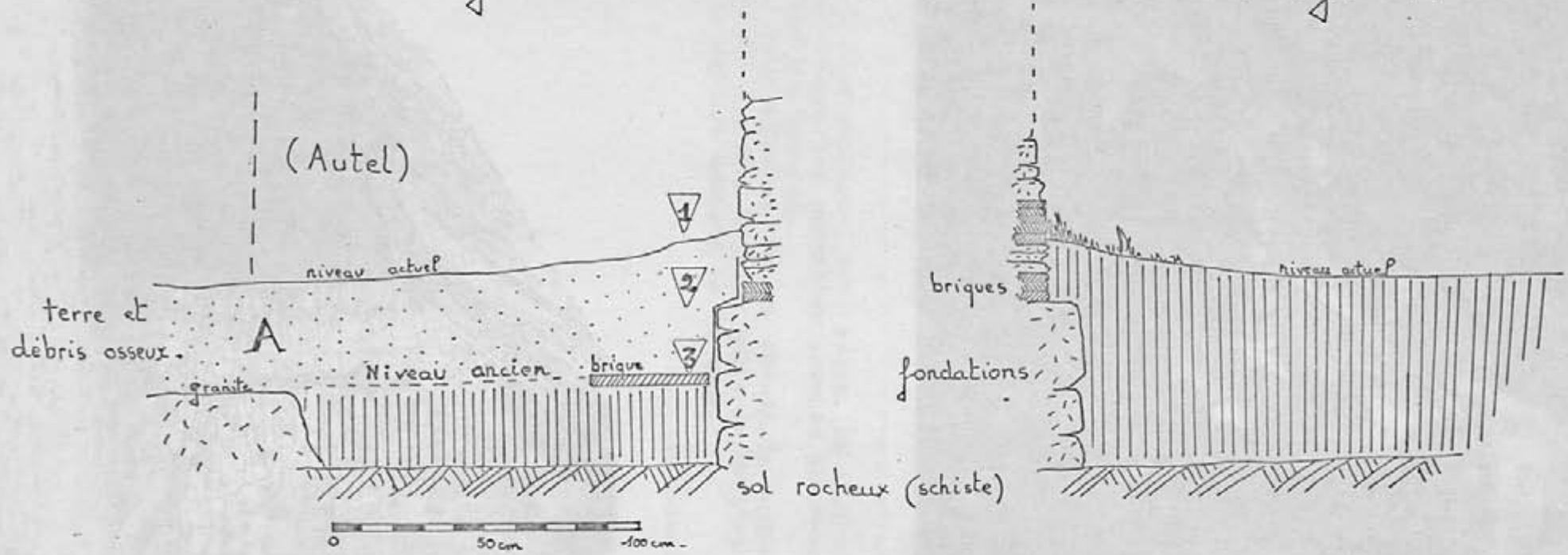
Ouest

Est

Sondage B

chevet

Sondage A



Plan 2 . Chapelle Saint-Etienne en Guer. Morbihan.

Coupe Est-Ouest sur les sondages A et B .



Photo 1 : Le hameau de Saint-Etienne, vu d'avion. En haut et à gauche, la chapelle. Toutes les parcelles proches du hameau contiennent des vestiges romains.

Photo 2 : La chapelle Saint-Etienne. Vue du chevet. On remarque au dessus des contreforts les arcs mitrés, faits de briques romaines, et au niveau du sol les assises de briques.





Photos 3 et 4 : Le sondage A. Base du chevet. Le décapage du sol met en valeur d'autres rangées de briques romaines, et les fondations de l'édifice. On remarque que ces fondations réutilisent aussi des éléments antiques. La fouille est arrêtée au niveau de l'affleurement rocheux.





Photo 5 : Le sondage B, à droite de l'autel.

Photo 6 : 1 : niveau du sol de la chapelle au début de la fouille.

2 : Partie supérieure des fondations.

3 : Niveau ancien. Entre 2 et 3 les fondations sont revêtues d'un enduit peint, jaune. Cette partie des fondations était donc visible, ici aussi, comme encore ailleurs dans la chapelle. Mais elle fut masquée par un apport de terre et débris osseux ultérieur.

